



BOYCOTT

CSA-AP du 18 février 2025

COMMUNIQUÉ :

Chers Collègues, chers Camarades,

FO Justice a décidé de ne pas participer au CSA-AP du 18 février 2025.

En effet, l'administration pénitentiaire, soutenue par la CGT et le Snepap-FSU, a décidé de s'attaquer à nos collègues ultramarins en remettant en cause la priorité des CIMM.

► **Cela signifie qu'un métropolitain pourrait muter avant un originaire d'Outre-Mer.**

La DAP recrute massivement dans les territoires et départements ultramarins, et nos collègues, en passant les concours, acceptent de quitter leurs familles et leurs proches pendant de nombreuses années de sacrifices en espérant pouvoir obtenir leur billet retour lors de chaque mobilité.

► **Cependant, pour la CGT et le Snepap-FSU, il n'est pas question de prioriser les originaires.**

Pour FO Justice, cela est inacceptable !

Chers Collègues, chers Camarades,

Si vous êtes adhérents ou sympathisants de la CGT ou du Snepap-FSU, vous devez faire pression sur vos représentants locaux, régionaux et nationaux pour qu'ils revoient leur position.

Pour FO Justice, la priorité doit être donnée, lors des mobilités, à nos Collègues ultramarins.

FO Justice appelle tous les Personnels à se mobiliser pour cette cause juste et à faire entendre raison à l'administration pénitentiaire, à la CGT et au Snepap-FSU !

